AB RAVALEMENT

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 100 Euros
Siège social : 94 rue Frederic Mistral – Lunel (34400)

ACTE DE NOMINATION DU GERANT

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 25 mars,
À 17 heures,

À l'issue de la signature des statuts, l'Associé unique de la Société à Responsabilité Limitée « AB RAVALEMENT » sus-désignée, à savoir Monsieur Radouane YAZOUGH, a décidé de se prononcer sur la nomination du Gérant de la Société.

L'Associé unique a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associé unique nomme en qualité de Gérant de la Société, pour une durée illimitée :

Monsieur Radouane YAZOUGH,
Né le 15/01/1981 à Bni Frassen (Maroc),
De nationalité : Marocaine,
Demeurant au 94 rue Frederic Mistral – Lunel (34400).

Monsieur Radouane YAZOUGH ne percevra pas de rémunération au titre de ses fonctions. Néanmoins, il aura droit au remboursement des frais exposés dans le cadre de l'accomplissement de son mandat.

Monsieur Radouane YAZOUGH déclare accepter ces fonctions et n'être frappé par aucune des dispositions légales et réglementaires instituant des incompatibilités, interdictions ou déchéances du droit d'administrer une société.

Monsieur Radouane YAZOUGH dispose, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Il exercera ses fonctions de Gérant dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues aux statuts de la Société.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique se déclare solidaire des actes faits par le Gérant dans le cadre de l'objet social de la Société et dans la limite des pouvoirs qui lui sont conférés par les statuts pour la période allant de la signature de ces derniers à l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce.

YR

TROISIEME DECISION

Tous pouvoirs sont donnés au Gérant nommé ainsi qu'à tout porteur d'un original ou d'une copie des présentes ou de tout autre acte portant sur la Société, à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux décisions adoptées ci-dessus et plus généralement à toutes formalités liées à la constitution et l'immatriculation de la Société.

*
* *

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent acte qui a été signé par l'Associé unique et le Gérant nommé.

Monsieur Radouane YAZOUGH

Associé
Gérant

« Bon pour acceptation des fonctions de Gérant »

Bon pour acceptation des fonctions de gérant

YR